CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103992** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE **10/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/04/2024
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 448167106

Siret : **448 167 106 00039**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 8201275

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 20-110086

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 20-110086

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **EURELEC SALLET LACONDEMINE**

9 BOULEVARD DE L'HIPPODROME
42110 FEURS

Téléphone : 04 77 26 25 42 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : eurelec.sallet@orange.fr

Responsabilité légale :
SALLET FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2023
o Chaudière bois	31/01/2023
o Poêle ou insert bois	31/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2023
o Ventilation mécanique	31/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.